

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali**

Band (Jahr): **54 (2007)**

Heft 1

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONGRÈS RNAPU

Discuter d'aide psychologique d'urgence et d'assistance spirituelle

OFPP. Le 3^e Congrès national «Aide psychologique d'urgence et assistance spirituelle» se déroulera les 30 et 31 août 2007 dans le bâtiment principal de l'Université de Berne. Le congrès, qui se tiendra en allemand et en français, est organisé par l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) et l'Office de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires (OSSM) du canton de Berne.

Les accidents, les actes de violence, les catastrophes et les guerres s'accompagnent de dégâts matériels et ont pour conséquence des blessés et des morts. Mais ils peuvent aussi avoir des effets moins apparents. L'aide psychologique d'urgence consiste à prendre en charge des personnes en situation de profonde détresse psychique, selon le principe suivant: faire le moins possible, mais tout ce qui est indispensable. Depuis quelques années, l'aide psychologique d'urgence gagne de plus en plus en reconnaissance. Dans le cadre du Réseau national d'aide psychologique d'urgence (RNAPU), des pas décisifs ont été faits en direction de l'uniformisation des mesures et de l'amélioration de la qualité: en Suisse, les interventions se font selon des directives uniformes et la formation, qui se base sur des théories scientifiques, répond à des standards homogènes.

En tant que plates-formes d'échange d'information et d'opinions, les congrès organisés jusqu'ici ont grandement contribué à faire progresser la discipline. Le

3^e Congrès national «Aide psychologique d'urgence et assistance spirituelle» s'inscrit dans cette tradition. Les participants pourront assister à trois conférences en plénum (avec traduction simultanée en français) et choisir parmi 24 ateliers regroupés en quatre domaines. Les organisations certifiées RNAPU auront l'occasion de se présenter sur la base de leurs posters. Le congrès s'adresse aux membres des autorités, des organisations d'intervention et d'assistance, des entreprises et des associations professionnelles actives dans le domaine de l'aide psychologique d'urgence.

www.rnapu.ch/congres

Les deux offices en charge de la protection de la population avaient déjà organisé deux congrès, séparément et avec d'autres partenaires: l'OFPP avait organisé un congrès sur l'aide psychologique d'urgence et l'OSSM un congrès sur l'assistance spirituelle. «Nous profitons tous deux des synergies dégagées par cette collaboration. Nous nous accordons également parfaitement pour ce qui est des thèmes», explique Daniel Rebetz, suppléant du directeur du projet et responsable du contenu. En tant que chef de la protection civile au sein de la division de l'Instruction de l'OFPP, D. Rebetz est aussi responsable des cours d'instruction organisés dans le cadre de l'aide psychologique d'urgence.

D'autres informations, notamment concernant le programme, sont disponibles sur Internet à l'adresse:

www.rnapu.ch/congres □

Une nouvelle brochure sur l'aide psychologique d'urgence

La brochure intitulée «L'aide psychologique d'urgence» présente sur 16 pages, dans un langage clair et accessible, ce qu'est l'aide psychologique d'urgence, à qui elle est utile et en quoi elle consiste. Elle explique également les termes spécifiques à l'aide psychologique d'urgence les plus usités («care givers», «pairs», etc.)

La brochure (n° de commande 408.991f) peut être commandée gratuitement auprès de l'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL), 3003 Berne ou par Internet sous www.protopop.ch (Services/Documents d'information de l'OFPP/Protection de la population).

Edito romand

Renforcement des structures, coordination et autres ... dangers!

Comme chacun le sait, la mise en place de nouvelles structures cantonales bat son plein. Enfin presque. Quelques cantons romands possèdent déjà leurs lois et règlements cantonaux, d'autres sont encore à la peine (pour la bonne cause souhaitons-le!), et le reste ressemble encore à une bouteille vide, ou presque.

Ce sont les joies du fédéralisme, plus exactement du cantonalisme dont les Autorités cantonales et parfois communales se refusent à regarder le problème en face. Par exemple, le renforcement des structures de la sécurité signifie, pour certains, une mise en avant presque arrogante de leur propre compétence, sans penser un instant qu'il s'agit d'un mythe qui vaut bien celui du tonneau des Danaïdes. C'est une forme de syllogisme appliqué à la lettre (exemple connu: Tous les hommes sont mortels.

Or, Pierre est un homme, donc: Pierre est mortel). C'est d'une «logique» implacable. Tout aussi implacables sont les dangers guettant l'Humanité, dont on se permet bien entendu d'inclure la Suisse dans ce terme. A l'appui de ce paragraphe que d'aucuns n'hésiteront pas à qualifier d'abscons, nous rapporterons dans le prochain numéro un article consacré à un exercice (osé mais riche d'enseignements) qui a eu lieu sur le beau lac Léman et les conclusions générales que les responsables en ont tirées.

Quant à la coordination des services (la synergie comme on le dit dans les milieux initiés), c'est un mot qui cache des maux endémiques: le refus d'admettre que dans certaines circonstances, les connaissances de l'autre/des autres (le ou les partenaires) sont meilleures. Ce qui signifie non pas un danger pour l'intervenant dont il est question plus haut, mais un authentique apport, une complémentarité dont on ne peut se passer. C'est une simple question de bon sens, étant entendu, et par définition, que si l'élastique rompt, c'est qu'elle est trop tendue. Si la chaîne rompt, c'est qu'il y a un maillon faible. Par ailleurs, toutes choses étant égales, l'union fait la force. Tout aussi incontestable. Mais c'est aussi un piège dans lequel tombent nombre d'orateurs. Parce que union signifie réunion (dans le sens de réunir ce qui est épars) et non pas la recherche de celui qui est le plus fort (ou représentatif) aux yeux de ce même orateur.

René Mathey